RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROGRAMME DE VÉRIFICATION AVANT EMBARQUEMENT DES IMPORTATIONS

Le processus évolue avec l'introduction de la Notification Préliminaire destinée à l'exportateur

Bureau Veritas BIVAC BV a été mandaté par l'Office Congolais de Contrôle (OCC) pour renforcer l'évaluation de la conformité des produits importés aux normes congolaises ou internationales.

Les objectifs du volet conformité renforcé sont :

- Encourager la concurrence loyale
- Protéger le consommateur final
- Protéger l'industrie nationale
- Faciliter le commerce international
- Faciliter le processus de dédouanement

PROCESSUS

Les Demandes d'Importation des Biens (DIB) sont souscrites par les importateurs auprès des différentes banques commerciales sur la plateforme du GUICE. L'OCC donne l'ordre de contrôle à Bureau Veritas / BIVAC et le processus d'évaluation débute selon les étapes suivantes :

- Remplir et renvoyer la demande d'information accompagné des documents de conformité/rapport d'essai ;
- Inspection de la marchandise dans le pays d'expédition ;
- Revue des rapports d'essai disponibles / réalisation d'essais ;
- Émission d'une Notification Préliminaire ou Constat de Non-Conformité selon les résultats ;
- Expédition de la marchandise (sauf en cas de constat de Non-conformité) et transmission immédiate des documents finaux à Bureau Veritas (facture finale, document de transport et liste de colisage)
- Evaluation finale et émission de l'Attestation de Vérification (requise pour le dédouanement) ou Avis de Refus d'Attestation selon les résultats

À noter :

Un Avis de Refus d'Attestation (ARA) est émis en cas de :

- Constat de Non-Conformité (Vérification de la conformité de la marchandise et documentaire insatisfaisante) ;
- Documents finaux non transmis à Bureau Veritas selon les délais adéquat.

Les marchandises et expéditions faisant l'objet de l'émission d'un Constat de Non-Conformité (CNC) et/ou d'un Avis de Refus d'Attestation (ARA) ne doivent pas être expédiées.

Les AV/ARA émis sont disponibles en temps réels sur la plateforme du GUICE (Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur).

Les Notifications Préliminaires et Constats de Non-Conformité sont disponibles en temps réels sur notre plateforme Verigates .

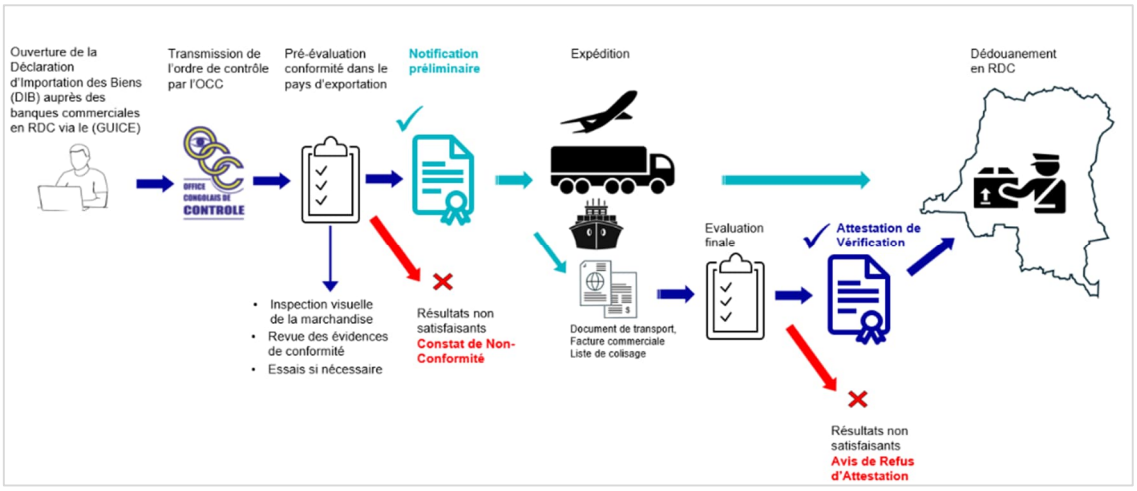

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

VOUS EXPORTEZ FRÉQUEMMENT VERS LA RDC, CONTACTEZ-NOUS.

Bureau Veritas propose la mise en place d'un processus spécifique pour certaines exportations régulières et fréquentes des produits homogènes dont la conformité est avérée. Ce processus permet de bénéficier d'un traitement accéléré des dossiers afin de répondre à des contraintes logistiques exigeantes.

CONTACTEZ-NOUS : bivac.kinshasa@bureauveritas.com

Consulter l'état d'avancement de vos dossiers en temps réel

Verigates

https://verigates.bureauveritas.com/fr/programmes/rd-congo

NOS IMPLANTATIONS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

130 B Avenue Kwango
La Gombe
KINSHASA
Tel : (+243) 990036911

Immeuble Index, Avenue Idiofa / de la révolution
LUBUMBASHI
Tel : (+243) 84 84 20 225

Avenue Lumumba, n°61
HOTEL NEW RIVIERA 10, avenue du Lac
Quartier Ndendere Commune d'Ibanda
BUKAVU
Tel : +243 85 55 66 421

Enclos de l'institut Français
Boulevard Lyn Lusi N°012 Q. les Volcans
GOMA
Tel : (+243) 84 84 20 228